

Rapport final

Après l'assemblée générale du 25 avril, j'ai entamé le reste de l'année associative entouré d'une équipe motivée. La vice-présidence Silvia Aegerter, la gestion du personnel Hans Füglistner et la gestion des finances Carola Graf ont été attribuées dans le cadre de la constitution. Les mutations au sein du comité ont fait l'objet d'une adaptation de l'inscription au registre du commerce.

Le comité s'est réuni trois fois après l'assemblée générale pour traiter les affaires courantes et s'occuper de la situation financière actuelle et à venir, du domaine des conseils en matière de budget ainsi que d'une réglementation des salaires pour les personnes travaillant au bureau de consultation, au conseil-budget et dans l'administration. Sous la direction de Martin Leu, un groupe de travail a élaboré un document de stratégie contenant diverses mesures qui permettront de garantir les besoins financiers d'IMPULS à long terme et d'optimiser les relations publiques.

Un fonds d'urgence a pu être créé grâce à la générosité, respectivement à la donation d'un particulier. Ces moyens permettront d'octroyer rapidement et sans bureaucratie des prêts aux personnes en quête de conseils se trouvant en difficultés financières. Le fonds est soumis au contrôle des réviseurs des comptes. Par la suite, la fondation Mano (but : soutien des personnes dans le besoin, en particulier de personnes tombées dans des difficultés financières) a répondu favorablement à une demande du comité qui sollicitait l'intégration d'IMPULS dans leur programme d'aide urgente. Un montant de CHF 10'000.—, affecté à un usage précis, nous a été promis pour l'année 2014. Les personnes en difficultés financières recevront ainsi une aide immédiate sous forme d'un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à CHF 500.— par cas.

Lors du Charity Day le 21 septembre, IMPULS a collaboré, conjointement avec la jeune chambre internationale Singine-Lac, à la vente de chocolats à deux emplacements à Morat. Des recettes de près de CHF 2'000.— ont été générées. Différents magasins ont également proposé les chocolats. Le décompte final n'a pas encore été établi. Le produit de cette vente sera utilisé pour soutenir les personnes en difficultés financières ainsi que pour sensibiliser les jeunes à la problématique de l'endettement.

C'est avec intérêt que le comité a pris connaissance de la publication en septembre du plan d'action du Conseil d'Etat sur le surendettement. Les mesures annoncées par le canton ont pour objectif de sensibiliser de manière ciblée les groupes à risque sur la problématique de l'endettement et d'encourager les personnes en difficultés financières de recourir aux soutiens existants. La politique cantonale de prévention et de lutte contre le surendettement et le jeu excessif sera également mieux coordonnée. Etant donné que l'offre de consultation d'IMPULS répond pleinement à ces objectifs cantonaux, le comité – ensemble avec le bureau de conseil en matière de budget du district de la Singine – a demandé à la Direction cantonale de la santé publique et des affaires sociales, début octobre, d'inclure nos offres dans le concept cantonal. Le but est de conclure une convention de prestations avec le canton.

Comme le montrent les statistiques relatives au nombre de demandes de prestations de service, IMPULS répond à un réel besoin et jouit d'une bonne renommée. Ce succès est principalement dû à l'actuelle responsable du bureau de consultation et à la conseillère en matière de budget. Afin de pouvoir atteindre nos objectifs aussi à l'avenir, le généreux soutien du canton, des communes, des paroisses réformées et catholiques et des privés est indispensable. Je leur adresse à tous mes sincères remerciements pour leur soutien et la confiance témoignée envers IMPULS.

Pour terminer, je remercie mes collègues du comité pour leur profond engagement et la collaboration constructive. J'adresse également mes remerciements aux réviseurs des comptes Kurt Grüning et Samuel Gerber pour le travail accompli avec compétence. Un merci particulier à la responsable du bureau de consultation Ingrid Hofstetter-Margelisch et à la conseillère en matière de budget Eva-Maria Gantenbein Bollin, qui malheureusement vont nous quitter en 2014. Je souhaite beaucoup de succès et de plaisir à Mme Silvia Merz, qui a débuté en automne dernier en tant que collaboratrice administrative et qui reprendra le domaine du conseil en matière de budget en été 2014.

Le président : Peter Huber